

VIDE GRENIER LA BOGUE D'OR TWIRLING

Dimanche 13 octobre 2024

Compexe sportif Salle Janvier

place du 8 mai 1945

Questembert

Réponse avant le 1 er octobre 2024

Je soussigné(e)

Nom..... Prénom

AdresseCode postal & Ville

Téléphone

Email.....@.....

N° carte d'identité

Délivrée par, le/...../.....

Les réservations et paiements se font

tarifs: 12€ les 3 m avec table(3,6 ou 9 m),chaise non fournis

10€ les 3m sans table (3,6 ou 9 m)

Règlement par espèces ou par chèque à l'ordre de « **La Bogue d'or twirling** »

à joindre obligatoirement avec ce bulletin et photocopie carte d'identité l'envoyer à Me Nicolas Valérie 1 rue de Serguin 56230 Questembert.

Déclare sur l'honneur:

- De ne pas être commerçant(e),
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (article R321-9 du Code Pénal)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

-Je réserve mètres avec table et je joins mon règlement de Euros

-Je réserve mètres sans table et je joins mon règlement de Euros

Fait à, le /.... / 20.....

Signature

VIDE GRENIER LA BOGUE D'OR TWIRLING

Dimanche 13 octobre 2024

Compexe sportif Salle Janvier

place du 8 mai 1945

Questembert

Réponse avant le 1 er octobre 2024

REGLEMENT

Article 1 - Lieu du VIDE GRENIER

Salle Janvier place du 8 mai 1945 56230 Questembert

Article 2 -Jour & heures du VIDE GRENIER

Le Dimanche 13 octobre 2024 8H /18H

Salle Janvier place du 8 mai 1945 56230 Questembert

Article 3 - Produits dont la vente est interdite

La vente de produits alimentaires et boissons non autorisées

Article 4 - Accessibilité au VIDE GRENIER

Condition d'installation: possibilité de s'installer le samedi 12 octobre 2024 de 18H/20H ou le dimanche 13 octobre de 6h00/7h30 dans la salle

Article 5 -Conditions d'attribution des emplacements

Condition d'attribution des emplacements : sur réservation à la boguedortwirling@gmail.com selon les places disponibles

Article 6 - Prix et modalités de paiement

Vos tarif : 12€ les 3 m avec table (3,6 ou 9 m)

10€ les 3 m sans table

pas de chaise fournis

paiement par chèque(l'ordre la bogue d'or twirling) ou espèces

Article 8 - Conditions d'occupation et de libération des emplacements

Condition d'occupation et de libération des emplacements :

Les objets exposés sont sous la responsabilité de l'exposant ,l'organisateur ne pourra pas être tenu responsable en cas de vol, casse ou autres détériorations.

Les exposants s'engagent à ne pas remballer avant 18H (Sauf cas de force majeur) et doivent repartir avec ses articles non vendus , rendre propre son emplacement et partir avec ses dechets.

Signature du règlement obligatoire

Date
